

ASSOCIATION SYNDICALE CORREGE CAMARGUE MAJOR

RAPPORT MORAL ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2009

A - RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2009

Nous rappelons que dans le cadre de notre politique de réhabilitation, de remise aux normes et d'acquisitions et de renouvellement des actifs immobilisés, nous avons sur 2007 et 2008 entamer la remise aux normes électriques des stations de pompage d'Antonelle et de Pierre du Lac pour un coût de 43 152,52€ que nous avons en partie financé par la réalisation d'un emprunt auprès de la caisse d'Epargne de 35000,00€ dont la première annuité a été sur janvier 2009 (annuité de 9 859.56 €).

Toujours dans cette logique d'investissements, nous avons acquis une pelle CASE d'occasion (28 500,00€) afin que nous puissions obtenir une certaine autonomie pour réaliser nos propres travaux de rehausse des berges, curage, bouchage de trous etc. notamment grâce à l'expérience que le garde canal a acquise en tant qu'ancien conducteur d'engins de chantier et à la formation CACES qu'il a effectué.

Pour financer cet investissement à long terme, il a été décidé d'opter pour un financement externe à raison d'un emprunt de 25 000,00€ auprès de notre prestataire financier, soit un emprunt de 4 ans (annuité de 7 295.23€).

SUR 2009, Nous avons engagé une dépense pour acquérir un nouveau véhicule pour le garde de l'ordre de 6000,00€, l'ancien datant de 2001.

Certaines dépenses structurelles de 2009 restent stables par rapport à 2008 avec une cotisation du Syndicat Mixte de gestion en baisse de l'ordre de 27 278.72€ pour 30569,00 € en 2008, celui ci assurant les prestations administratives, comptables, financières et juridiques.

Les frais de personnel évoluent sensiblement et se chiffrent à 54 876.17€ pour 50 261.43 € en 2008 sachant que notre garde en accident de travail a eu le maintien de son salaire assuré, nous avons du maintenir le service en portant à plein temps son épouse qui est sur un temps partiel et nous avons obtenu en remboursement d'indemnités journalières une somme de 9 085.80€ ce qui ramène le poste frais de personnel à 45 790.37€

La dotation aux amortissements pour la dépréciation des actifs a augmenté fortement passant de 8 426.26€ en 2008 à 17 208.11€ sur 2009 s'agissant de biens acquis amortis sur 20 ans (électricité pompes) et sur 4 ans (pelle) et trois ans (véhicule occasion).

Par contre Les frais variables enregistrent sur le poste entretien des voies et réseaux une hausse portant sur un montant de 14 390.49€ pour 9 673.31€ en 2008 ce qui est du au paiement en 2009 des campagnes de travaux d'entretien de 2008 et 2009, si nous globalisons les deux années , il s'avère que le montant moyen est de 12031.90€ ce qui reste dans la logique d'assurer la maîtrise des coûts d'entretien des berges afin de limiter les gros travaux avec une pelle d'où la décision d'achat de celle ci.

Sur les travaux d'entretien des pompes, nous avons réduit sur 2008 nos dépenses de près de 67% passant de 46960,00 € à 15 706,00€, mais en 2009 la dépense repasse à 39 959.82€ suite à divers entretiens et réparations (pompes submersibles, armoires électriques, système de traitement de l'eau et entretien du groupe 2 des pompes).

En effet, nous obtenons sur trois ans une dépense moyenne de 34208.60€ ce qui tends à démontrer que ce poste reste difficile à maîtriser et que nos systèmes de pompes restent anciens donc plus difficiles à réparer, donc plus onéreux.

Toute cette stratégie d'étalement et de maintien des coûts a pour but de continuer à assurer le pompage des eaux et à drainer les réseaux d'assainissement avec les structures actuelles en attendant que l'étude sur le projet des AS traite des questions des infrastructurelles et de leur financement.

Notre dépense énergétique en consommation électrique est passée de 44 021.73 € sur 2007 à 58 308,00€ sur 2008 pour atteindre des montants de l'ordre de 97 765.68€ en 2009 soit une augmentation de 55% entre 2007 et 2009, cette situation nous a amené à augmenter le rôle de 14% pour 2010 afin de faire face financièrement à cette évolution.

Il est vrai que des épisodes pluvieux se sont succédés (nov. 2008, février 2009) et que le pompage a été important pendant l'été 2009.

En cette fin d'année, le lancement de l'étude et de l'état des lieux des associations syndicales d'assainissement ayant adhéré au projet global de l'assainissement en Camargue est toujours en cours (phase II).

La démarche doit poser les règles de fonctionnement et d'évolution de notre structure (projet de fusion avec les associations syndicales comprise dans le périmètre de Corrège Camargue) et définir les grands travaux à réaliser pour mener à bien et à terme cette réflexion globale du Bassin de Corrège.

Conclusion

En conclusion, sur les exercices à venir, nous devons rester encore plus vigilants sur le niveau de dépenses globales tant structurelles que variables afin de maintenir nos outils et nos ouvrages afin que l'impact financier soit maîtrisable auprès de nos adhérents.

B - RAPPORT FINANCIER DE L' EXERCICE 2009

1 - Trésorerie

Notre niveau de liquidités en cette fin d'année 2009 restes préoccupants avec un niveau bas pour une fin d'année à savoir 56 125.17 € soit moitié moins que 2008 (106 422.67€) et doit permettre de faire face aux dépenses de fonctionnement jusqu'à l'émission du rôle 2010.

Le seuil critique de notre fonds de roulement financier de sécurité frôle la somme de 40 000.00€, en dessous de ce montant, la vigilance est de rigueur, ne plus engager de grosses dépenses et permettre le paiement des coûts prioritaires tels que (EDF, salaires, charges sociales, impôts). Notre trésorerie suit un cycle précis lié aux encaissements des cotisations suivant l'émission du rôle mais les aléas de nos infrastructures, les événements type climatiques confirment que toute stratégie n'est pas acquise et doit sans cesse être corrigée.

Devant faire face à des problèmes de pompes fin 2009, nous avons reporté la réparation sur l'exercice 2010 avec un financement externe de 50 000,00€, malgré tous nos efforts pour ne impacter les cotisations, nous avons du prendre la décision de procéder à une augmentation conséquente du tarif du point soit 0.3819€ en 2009 pour passer à 0.4354€ sur 2010 sachant que nous avons pu mener à bien depuis 2007 des caps structurels et financiers avec une incidence comptable (cf. dotation aux amortissements) certaine sur notre résultat (investissements lourds, pont métallique sur le canal de Rousty, installations électriques des pompes, acquisition tracteur en 2007, une pelle mécanique en 2008, 'un véhicule utilitaire en 2009).

2 - En cours redevables

Le rôle ordinaire est de 238 182.24€ TTC, le solde des encours fin 2009 est de 74 593.19€ TTC d'ou une action menée vers l'autorité de tutelle et la trésorerie pour recouvrer les sommes dues par le Conservatoire du littoral et la fondation du parc régional de Camargue.

3 - Analyse du résultat comptable

Les dépenses réelles d'exploitation sont	de	260 124.78 €
Les recettes réelles d'exploitation sont	de	218 935.96 €
La perte d'exploitation est donc	de	41 188.82 €

La perte comptable réelle corrigée des éléments financiers, exceptionnels et des dotations aux amortissements nous donne une perte nette de 57 737.46€.

Le résultat comptable total de fonctionnement est ainsi ramené de 171 544.71€ en 2008 à 113 798.16€ en 2009.

4 - Faits marquants

Sur 2009, les coûts d'investissement restent faibles mais les frais d'entretien et la dépense énergétique augmentent. L'impact des travaux engagés et les acquisitions de matériel doivent à terme tendre à réaliser des économies sur les frais variables, nous devons donc être toujours très prudents sur les décisions de gestion.